

## LE SENATEUR - MAIRE

Clamart, le 6 juin 2012

Monsieur Arnaud MONTEBOURG  
Ministre du Redressement Productif  
139 rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'appeler votre bienveillante attention sur la situation du groupe LOHR, qui a déposé son bilan le 4 juin devant la chambre commerciale du tribunal de Strasbourg.

Le groupe LOHR, qui emploie 940 personnes à Duppigheim (Bas-Rhin) est notamment spécialisé dans la fabrication de tramways sur pneumatiques, via sa filiale TRANSLOHR, dont il est l'unique fabricant au monde.

Le groupe ALSTOM et le Fonds Stratégique d'Investissement ont présenté le 30 mai dernier une offre ferme de reprise pour TRANSLOHR, pour racheter 100 % de l'entreprise et garantir ainsi le maintien de l'activité. Malheureusement, cette offre a été refusée par les responsables du groupe LOHR.

Cette situation met en péril plusieurs opérations de réalisation de tramways sur pneumatiques engagées sur tout le territoire.

Ainsi, à Clamart, nous sommes tout particulièrement concernés par le risque d'une cessation définitive d'activité. Le chantier du tramway T6, reliant Châtillon à Viroflay, et qui traverse Clamart, doit être mis en service en 2014. Les travaux de voirie s'achèveront fin 2012 et l'installation de caténaires d'alimentation électrique, ainsi que les tests qui seront effectués sur le matériel roulant sont prévus pour 2013. Le choix d'un tramway sur pneumatiques ayant été fait, 28 rames de la version la plus grande du TRANSLOHR ont été commandées pour équiper la ligne T6.

Le dépôt de bilan du Groupe LOHR risque donc de compromettre la mise en service du tramway, prévue en 2014. Nous nous retrouverions alors dans une situation totalement irréaliste, avec une infrastructure prête à accueillir le tramway... mais sans tramway !

Je tiens également à vous préciser que les habitants subissent depuis de nombreuses années les importantes nuisances du chantier et qu'ils ne pourraient accepter que les difficiles conditions de vie qu'ils ont eues à supporter quotidiennement ne trouvent pas leur légitimité dans la mise en service d'un nouveau moyen de transports collectif attendu par tous.

Aussi, je souhaite vous faire part de mon inquiétude, tant pour l'avenir des 940 employés du groupe LOHR, mais également sur les conséquences qu'entraînerait la cessation définitive de TRANSLOHR sur les projets de mise en service de tramways sur pneumatiques, et notamment sur le tramway T6, qui entre aujourd'hui dans sa phase terminale.

Je vous demande donc de tout mettre en œuvre pour maintenir l'activité de TRANSLOHR, et poursuivre les négociations qui permettraient d'envisager un projet de reprise viable.

Certain de votre détermination, ainsi que celle du Gouvernement, à faire aboutir ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

**Le Sénateur - Maire**

**Philippe KALTENBACH**